

**Procès-verbal
Conseil d'École n° 2
Montalet-le-Bois
21 février 2019**

Ordre du jour :

- 1) Prévision des effectifs de rentrée 2019-2020.
- 2) Bilan des actions du premier semestre.
- 3) Les projets à venir.
- 4) Locaux, hygiène et sécurité.
- 5) Point budgétaire OCCE.
- 6) Les services de la Mairie (périscolaire, cantine).

Étaient présents :

Équipe pédagogique :

Madame MEIGNAN, directrice et enseignante en CE1 – CE2 – CM1 – CM2.

Madame LE FLEM, enseignante en PS – MS – GS – CP.

Monsieur BEGOC, enseignant en PS – MS – GS – CP.

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :

Monsieur CHOQUET.

Parents d'élèves élus :

Madame GAUDILLIER (titulaire).

Madame DURAND (titulaire).

Madame LECOQ (suppléante).

Madame BRUNET (suppléante).

Représentant de la commune :

Monsieur PERNETTE, adjoint au maire en charge des affaires scolaires.

Association de parents d'élèves :

Madame WOTIN, présidente de l'Association de Parents d'Élèves.

Excusés :

Madame BEYSSAC, inspectrice de l'Éducation nationale.

Monsieur HANON, maire de Montalet-le-Bois.

Secrétaire : Madame LE FLEM

Feuille de présence : *annexe 1*

Début de séance à 18h00.

1) Prévision des effectifs de rentrée 2019-2020

Les variations d'effectifs

PS	MS	GS	CP	TOTAL MATER- CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL ELEM	TOTAL
2	7	1	5	15	6	4	4	3	17	32

Y-aura-t-il une fermeture de classe à la rentrée 2019-2020 ? Non, les effectifs sont corrects. Il y a un équilibre entre les départs et les arrivées.

2) Bilan des actions du premier semestre

Le climat scolaire est serein, la mise en place d'un dialogue au quotidien dans la classe de Madame MEIGNAN et un travail sur les règles a permis d'apaiser les tensions et les conflits.

En novembre :

- **Participation** des élèves de la classe de Madame MEIGNAN à la **cérémonie du 11 novembre**. Les élèves ont récité un poème et ont chanté la Marseillaise. Un travail a été réalisé en classe avec la fabrication d'un abécédaire autour de la Première Guerre Mondiale. Monsieur PERNETTE, adjoint au Maire, a également fait une intervention en classe afin d'expliquer les recherches effectuées par la mairie pour apprendre qui étaient les soldats, dont le nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Plus des trois quarts des élèves de CE-CM étaient présents. Madame MEIGNAN souhaite que cette dynamique se poursuive l'année prochaine.
- **Intervention de l'infirmière** autour du **mouchage de nez, de l'hygiène des mains et de la dentition** en classe de maternelle-CP.
- **Photo de classe**. La gestion a été fastidieuse et a demandé beaucoup de temps, l'organisation étant à revoir, nous ne reconduirons pas l'expérience avec cette photographie scolaire.
Certains parents affirment être inondés de mail suite à l'inscription sur le site de cette dernière.

En décembre :

- **Prévention** des maladies et du handicap avec la **course et le parcours en faveur du Téléthon**. Nous remercions le domaine de Forest Hill ainsi que l'Association de Parents d'Élèves pour le bon déroulement de cette journée.
- **Intervention des Bâtisseurs en Herbe**. Les élèves ont construit le village du Père-Noël avec du matériel de construction (planchettes en bois, jeux magnétiques, bunchems).
- Les élèves de l'école ont préparé un petit **spectacle de Noël**, qui a été suivi d'un moment convivial offert par l'Association de Parents d'Élèves. Nous remercions le Père-Noël, l'Association de Parents d'Élèves et la mairie pour leurs nombreux cadeaux.

En février :

- **Sortie à la Cité des Sciences et de l'Industrie.** Les élèves ont découvert l'aquarium, le sous-marin et ont participé à des ateliers.
- **Matinée d'accueil au collège de Gaillon** pour les élèves de CM2, les élèves ont assisté à deux enseignements : histoire et mathématiques puis ont découvert le restaurant scolaire. Nous remercions le collège de Gaillon ainsi que les professeurs pour leur accueil et la création de cours adaptés et motivants pour nos élèves.
- **Intervention de l'infirmière autour des dangers d'internet et des réseaux sociaux.**
Peut-il y avoir une formation et une sensibilisation pour les parents ?
L'infirmière scolaire ne peut intervenir pour former les parents mais un rapprochement vers une association peut être envisagé.
- **Intervention de l'Association SEVE autour des plantations** avec la classe de Madame LE FLEM.
- **Journée Mardi Gras**, les élèves sont venus déguisés à l'école et ont dégusté de délicieuses crêpes. Nous remercions tous les parents pour leur investissement dans la préparation des crêpes.
- Les parents et grands-parents ont été invités à participer à **une matinée jeux de société** avec la classe de maternelle-CP. Action à reconduire en cours d'année.

3) Les projets à venir

- **Projet Tennis** avec les écoles de Jambville et de Brueil-en-Vexin pour les CE1 – CE2 – CM1 – CM2, le lundi 15 avril 2019 au château des Scouts et Guides de France de Jambville.
Les élèves participeront à une journée où il y aura des ateliers tennis, sciences, arts plastiques, anglais. Madame MEIGNAN souhaite que les enfants soient déposés et récupérés directement au Château des Scouts.
- Intervention **Les Savants fous**, le mardi 16 avril 2019. Les élèves de la classe de Madame LE FLEM participeront à une animation « **Chim' qui rit** » autour des produits chimiques, leurs réactions et leurs dangers. Les élèves de la classe de Madame MEIGNAN participeront à une animation « **Atelier Edison** », où les enfants feront un voyage dans le passé et découvriront les différentes formes d'électricité.
- **Projet « Les petites bêtes »** avec l'association SEVE pour les CE1 – CE2 – CM1 – CM2, le vendredi 10 mai 2019.
- **Projet jardinage** maternelle-CP avec l'association SEVE
 - Le jeudi 23 mai 2019 (au matin)
 - Le mardi 11 juin 2019 (au matin).
- **Sortie au château des Scouts et Guides de France** de Jambville, le jeudi 13 juin 2019 pour les élèves de Madame LE FLEM qui participeront à une animation « **Miel et Abeilles** ».
- **Une course d'orientation au Domaine de Forest Hill** aura lieu en juin 2019 (la date reste à définir).
- **La fête de l'école** sera reconduite cette année. Elle est fixée au samedi 22 juin 2019. Le spectacle aura lieu le matin autour des émotions. Et sera suivi d'un déjeuner et d'une kermesse organisée par les représentants des parents d'élèves. Tous les parents et membres de la famille sont invités à y participer. Une nouvelle réunion aura lieu courant avril, afin d'organiser les différents stands, faire un point sur les lots récoltés et définir le rôle de chacun. Toute aide sera la bienvenue.

4) Locaux, hygiène et sécurité

PPMS

L'exercice PPMS s'est déroulé le vendredi 25 janvier 2019 au matin. Il s'agissait d'un exercice de simulation pour tester le PPMS de tous les établissements d'enseignement et sites de circonscription des bassins de Mantes et les Mureaux. L'exercice a permis de tester le PPMS en mode « Mise à l'abri simple améliorée ». La date précise de l'exercice n'a pas été communiquée aux enseignants et directeurs (période du 24 au 28 janvier 2019). L'exercice a débuté en début de matinée et a duré 2h00.

Structure de l'exercice/Scénario/objectifs :

- 9h24 : premier message adressé aux IEN « Sur consigne de la préfecture, il est demandé de procéder à la mise à l'abri améliorée des élèves et du personnel de toutes les écoles. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement. »
- 9h25 : Déclenchement PPMS par mail et activation de la chaîne téléphonique.

Pour l'école de Montalet : Appel reçu à 9h32. Remontée des effectifs effectuée à 9h35.

- 10h24 : Deuxième message adressé aux IEN « Il est demandé de faire remonter les effectifs des élèves et des personnels. Information complémentaire : Un ou des drones passant au-dessus de certains établissements scolaires ont diffusé un aérosol dont le contenu n'est pas encore identifié qui provoque toux, picotements, irritations et gêne respiratoire ».

Nous n'avons pas reçu cette information puisque l'accès à internet était interrompu.

- 11h26 : Fin de mise à l'abri améliorée. Mail et activation de la chaîne téléphonique.

Fin de l'exercice réel à 11h32.

Le bilan est le suivant : Les élèves ont adopté le comportement attendu et n'ont pas pris peur. Cependant, les communications et informations doivent être perfectionnées puisque nous n'avons pas pu faire évoluer le PPMS. Le message de départ étant erroné... Nous nous sommes engagés dans une posture « Tempête » alors qu'il s'agissait d'un risque chimique. Un bilan a été effectué et transmis à l'inspection académique le 25 janvier 2019, jour du PPMS.

Préconisation : Les prochains exercices risquent d'être plus longs.

Travaux ou entretien à prévoir par la mairie :

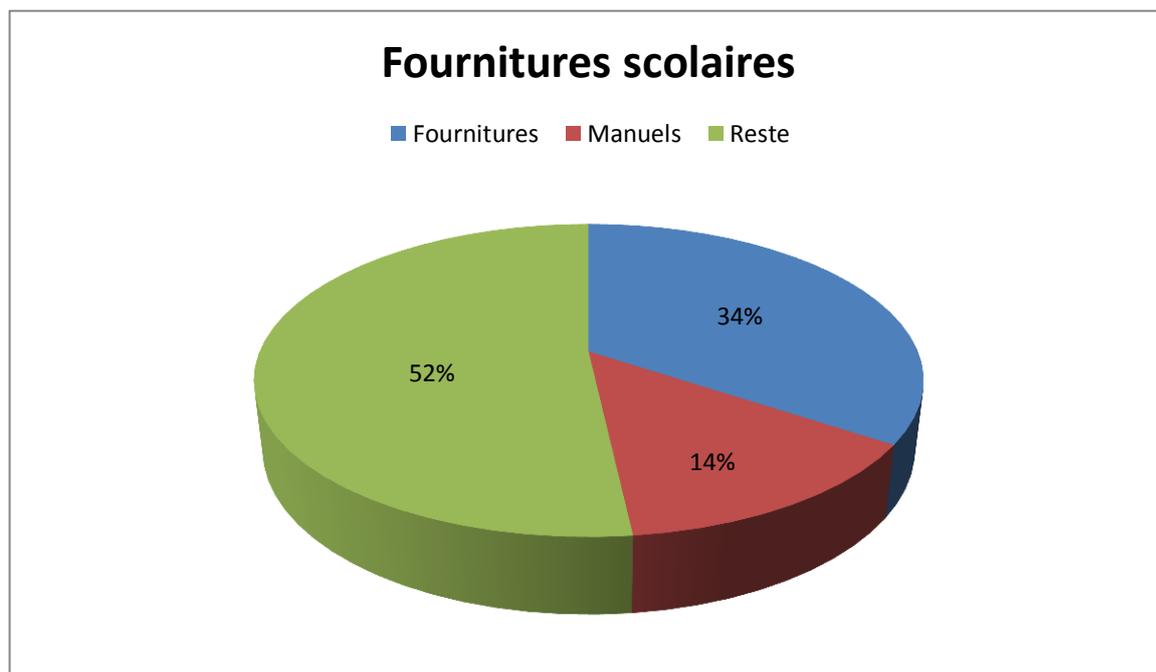
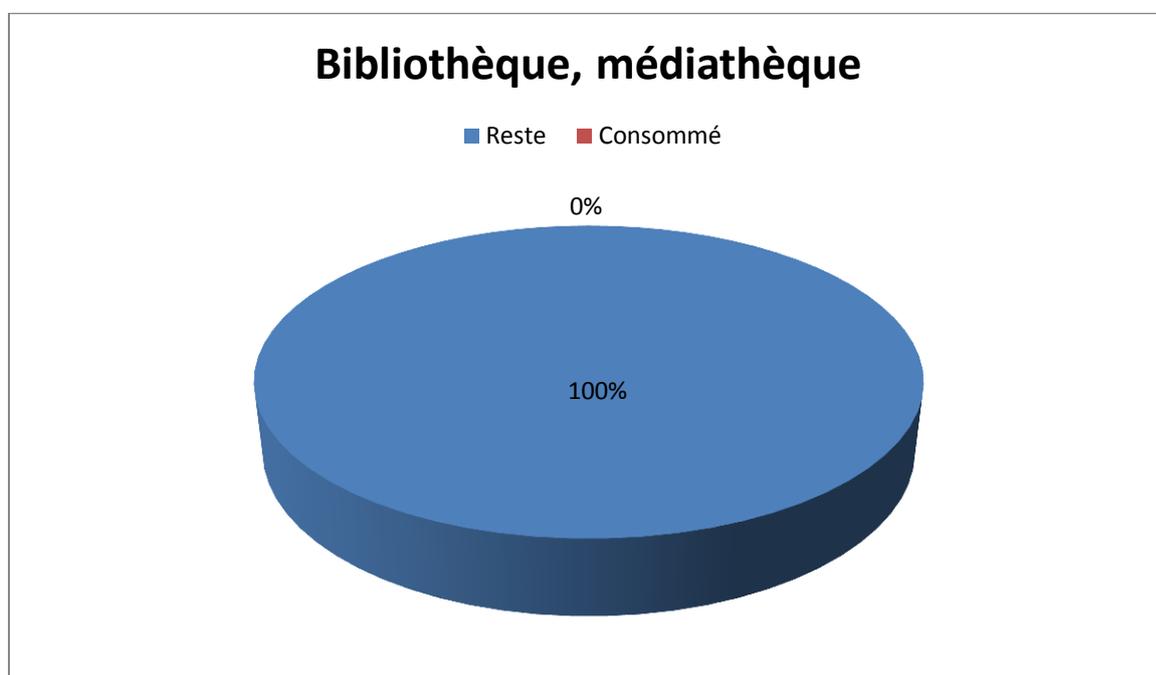
- Entretien des outils numériques : Les tableaux numériques et interactifs ne fonctionnent que partiellement. Seule la fonction de vidéo projection peut être utilisée.
Serait-il possible d'avoir un entretien annuel afin que nous puissions utiliser toutes les fonctionnalités ? La mairie propose d'utiliser le budget restant pour installer un coin informatique dans chaque classe avec un poste fixe et d'engager un nouvel abonnement pour pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités des outils numériques.
- Installation d'étagères dans la classe de Madame MEIGNAN (accepté pour avril-mai 2019) après le vote de la mairie du budget 2019.
- Demande d'installation d'étagères dans la salle des maîtres pour stocker les ustensiles de cuisine.
- Réaménagement de la cabane par l'agent communal aidé des enseignants pour une meilleure utilisation de cette dernière par les élèves (réaménagement prévu en fin d'année scolaire).
- Réparer la clôture près de la classe élémentaire et du dortoir.

Travaux réalisés par la Mairie :

- Les néons – LED (classe de maternelle) ont été changés.
- Les lumières dans les toilettes et le sas de la classe élémentaire ont été changées.
- Un nouveau composteur a été installé dans le jardin.

5) Point budgétaire

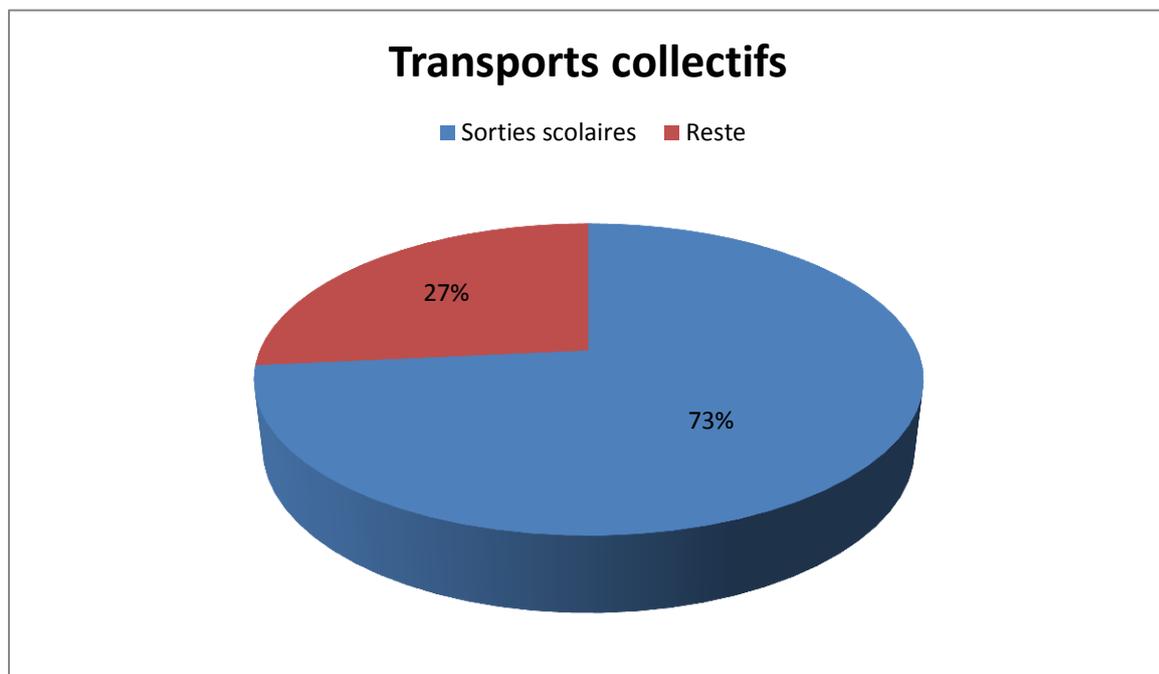
La caisse des écoles



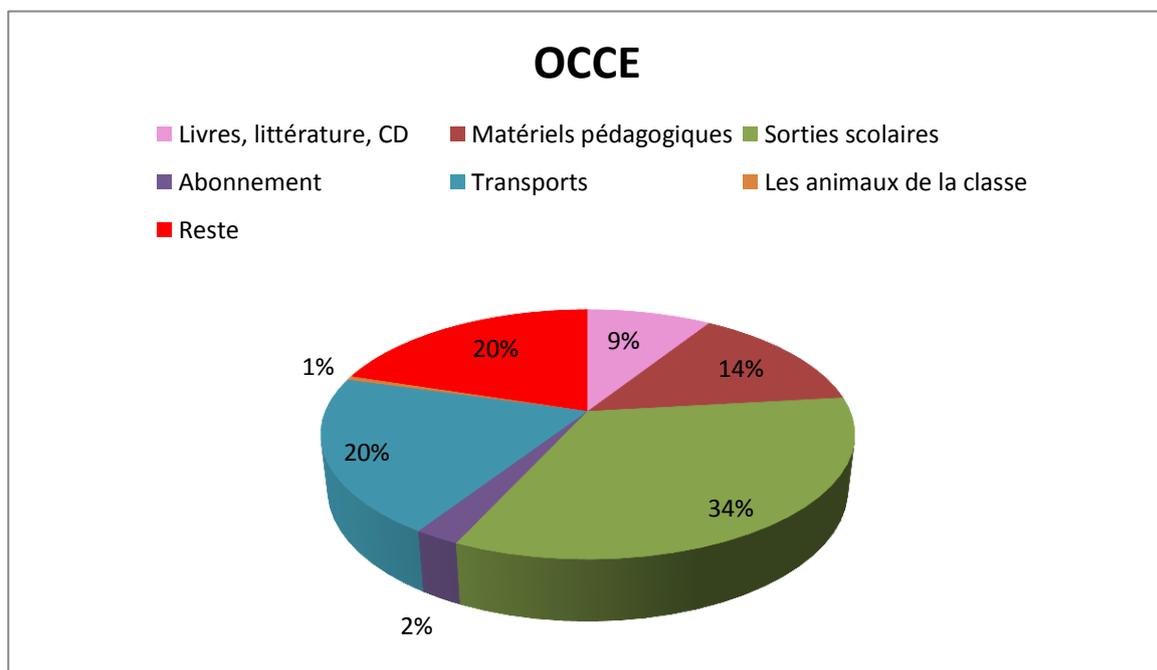
Pour le vote de la caisse des écoles qui aura lieu en mars-avril 2019, les enseignants proposent le vote d'un budget par élève afin d'ajuster au mieux le budget au nombre d'enfants présents sur l'école.

Y-a-t-il un budget dédié aux classes de découverte ? Si oui, à combien s'élève-t-il ?
Monsieur PERNETTE, en charge des affaires scolaires n'a pas pu répondre à cette question, mais la question sera étudiée.

Le budget étant clos fin décembre 2018 et le nouveau étant voté en avril 2019, l'école ne peut faire aucune dépense pendant quatre mois. Il faudra anticiper cela pour l'année scolaire 2019-2020 afin de prévoir les éventuelles sorties et achats dont les classes pourraient avoir besoin.



La coopérative scolaire : OCCE



Opérations	Crédit	Débit
Frais de compte		5 €
Littérature CM1 – CM2		95,91 €
Matériel cour de récréation		28,94 €
Animation Les Bâisseurs en Herbe		230 €
Chèque parent	50 €	
Class cars Cité des Sciences		423 €
Matériels pédagogiques CP		120,26 €
Sortie Cité des Sciences		162,00 €
		83 €
Solde au 21 février 2019	575,72 €	

6) Les services de la mairie

Monsieur PERNETTE a souhaité revenir sur l'organisation de la cantine. Tout ce qui concerne le périscolaire (cantine et garderie) dépend de la mairie. La responsable garderie est Nathalie qui est aidée de Victor. Les responsables cantine sont Marie et Nathalie également aidées de Victor. Marie et Nathalie s'occupent de la nourriture, du service mais, en aucun cas ne sont responsables de Victor. Une seule personne est responsable : le Maire ou le conseiller municipal en charge des affaires scolaires (Monsieur PERNETTE Philippe). Il n'est pas acceptable qu'un parent s'en prenne à Marie ou Nathalie. Les parents doivent s'adresser directement au maire ou à Monsieur PERNETTE pour toutes informations ou réclamations.

Victor reste-t-il jusqu'à la fin de l'année ou termine-t-il en mai ? Le contrat de Victor est effectif jusqu'à fin juin 2019.

Séance levée à 19h30.

Les parents élus

La secrétaire

La Directrice